L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 21 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DeDOUHAULT

— PAR —

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

VI—Suite.

M. de Champignelles s'en allait; Lusignan le retint par le bras, et, visage contre visage, il lui dit à demi-voix, en accentuant ses paroles:

—Il faut..... vous comprenez bien? Il faut que ma sœur épouse le marquis.

Le général éprouva la sensation d'un homme arrêté au coin d'un bois, et à qui on demande la bourse ou la vie.

—Je vous parlais tout à l'heure de mon avenir, continua le jeune homme, et vous avez paru vous y intéresser que médiocrement; peut-être vous intéresserez-vous davantage à celui de toute la famille....

—Parlez, dit froidement M. de Champignelles; rien ne saurait plus m'étonner de vous....

—Je suis le débiteur de M. de Douhault.

—De combien?

—De sommes telles que je ne pourrai jamais les lui rendre.

—De combien? répéta sèchement le général, qui ne daignait même plus faire des reproches.

—De deux cent mille livres.

—Je payerai.

—De trois cent mille, ajouta jeune homme en exagérant peut-être à dessein.

M. de Champignelles eut un frisson; il hésita un instant, puis il répéta:

—Je payerai.

C'était comme un glas funèbre qui sonnait l'agonie de ses espérances.

Lusignan pâlit, non de surprise ni de reconnaissance, mais d'une sourde rage. Il se souciait bien, ma foi, de rembourser le marquis!.... Son père, atteint dans sa fortune,—et le général n'avait relativement qu'une aisance médiocre,—ne l'était pas aussi dans la sienne?

—Mon père, reprit-il en affectant une tendresse menteuse, je ne souffrirai pas que vous vous dépouilliez pour moi; songez à ma mère, à ma sœur....

C'était à vous d'y songer, monsieur.

—Pour nous, continua Lusignan, le sacrifice de cent mille écus serait presque un désastre, tandis que pour M. de Douhault...., il m'en donnerait quittance le jour du contrat.

—Une manière de vente, au lieu d'un mariage, dit avec dégoût M. de Champignelles.... La pauvre enfant! c'était sa dot: elle s'en passera....

Autant dire qu'elle serait vouée au célibat.

Peut être, monsieur, toutes les âmes ne sont pas vénales!.... Celui qui a recherché Marie la prendra telle quelle.

—Eh bien! éclata le jeune homme, puis qu'il le faut....

Il allait avouer la lettre de change tirée de Londres.... C'était l'argument suprême, non pour l'importance de la somme, que le général payerait comme le reste; et plus impérieusement encore que le reste; mais, parce que, Lacôte aidant, le faux pouvait grand risque d'être dévoilé; parce qu'il serait alors, lui, Lusignan, la chose, le jouet, l'esclave du marquis; et que ce dernier, repoussé de la famille du compagnon, se vengerait sans doute par tous les moyens en son pouvoir.

Mais, de pareils aveux ont beau venir sur les lèvres, ils n'en sortent pas facilement. Lusignan pensa que le plus pressé était de connaître le fiancé de Marie..... peut-être pourrait-on s'en débarrasser.... Si on ne le pouvait pas, il serait toujours temps d'infliger au vieux gentilhomme ce cruel dilemme: accepter le marquis ou le déshonneur.

—Puisqu'il le faut...., avait dit le jeune homme.

—Puisqu'il le faut...., quoi? demanda le général, voyant que la fin de la phrase n'arrivait pas.

—Rien, reprit Lusignan; nous causerons de cela plus tard, s'il y lieu. Je vous conseille, toutefois, de ne pas trop resserrer, dans l'intervalle, les liens qui vous unissent au.... je ne sais qui, que doit épouser ma sœur...., vous éprouveriez plus de peine à les rompre, et comme il le faudra absolument....

C'est ce que nous verrons, dit le général avec autant d'impassibilité que possible.

C'est ce que vous verrez, dit Lusignan en s'inclinant légèrement, moins par déférence que par sarcasme.

Et il disparut par une contre-allée.

Payer! se disait-il à lui-même, la belle avance et la belle sottise! grever mon patrimoine, aliéner mes terres, renouveler en Lusignan de Champignelles le Job de l'Écriture Sainte.... Allons donc! Et, quant au damoiseau qui épouse sans dot.... Est-ce que c'est possible?

VII.

En remontant le parc pour regagner l'habitation, Lusignan vit, de loin, une jeune folle qui semblait voltiger sur un massif d'arbustes.

Il s'approcha et reconnut sa sœur, une petite lanterne à la main.

—Que diable fais-tu là? lui demanda-t-il.

La jeune fille était si absorbée dans ses recherches opiniâtres, qu'elle répondit par un cri d'effroi.

Lusignan dut répéter sa question.

—Moi! rien, balbutia Marie.

Elle allait souffler sur sa lanterne, lorsqu'un papillon nocturne, attiré par la lumière, vint battre des ailes contre les carreaux.

—Ah! le voilà! s'écria l'étourdie, oubliant, dans sa joie, l'innocent mensonge qu'elle venait de commettre.

Et, d'une main légère, elle jeta son mouchoir sur le volage objet de sa chasse.

Le papillon, emprisonné, fut forcé de se rendre.

—Le voilà bien avancée, dit le frère.

—Mais certainement, répondit Marie, avec toute l'ardeur d'une néophyte de fraîche date, c'est une noctuelle, de la famille des séticornes.

—De la famille des séticornes, répéta Lusignan en ricanant.... une bonne famille, sans doute, et très bien posée parmi les lépidoptères!

—Moqueur!

—Est-ce que tu aurais l'infirmité des collections, par hasard?

—J'augmente celles que nous avons, répondit Marie avec quelque embarras. Mon frère s'est repris d'une véritable passion pour l'histoire naturelle.

—Bah! C'est, du reste, une passion de son âge.... mais du tien! Et c'est lui qui te donne des leçons?

Lusignan s'était emparé de la lanterne; tout à coup, il en tourna vers le visage de sa sœur le point lumineux.

Ce gracieux visage était pourpre.

—Je pourrais bien être sur la voie, pensa l'artificieux personnage; se passer de son frère, il y a du cuistre là-dessous.... Mon cher cœur, reprit-il en glissant fraternellement sous le sien le bras de Marie, nous causions tout à l'heure, mon père et moi, d'une jeune personne que j'ai toujours tendrement aimée, bien qu'elle ne me paye pas beaucoup de retour......

Et, comme mademoiselle de Champignelles voulait se récrier:

—Laissons le passé, mon enfant, continua-t-il; je ne récrimine pas; moi-même n'ai pas toujours été aussi expansif que j'aurais dû l'être.... Cependant, j'espérais que, dans une circonstance aussi grave, alors qu'il s'agit de ton établissement....

—Ah! mon père t'a dit....

—Tout, mademoiselle! Tout ce qu'il sait, bien entendu, car les petites filles ont toujours, dans le cœur, un coin mystérieux où elles ne laissent pénétrer personne.... que parfois leur frère, quand elles le jugent digne de leur confiance.... moi, je n'ai pas encore ce privilège; aussi je me garde bien de rien demander.

—Tu fais le fier! interrompit gracieusement Marie.

—Je ne demande rien, continua Lusignan en riant, mais j'accepte tout.... Et, si par hasard, mademoiselle avait une confidence à me faire....

—Mon Dieu, elle est toute faite..... quand tu connaîtras le comte Des Aubiers, je suis sûre qu'il te sera facile de l'aimer.

—Je le connais, mais seulement de vue et de réputation, reprit Lusignan, sans témoigner de plus d'étonnement que si on ne lui eût appris rien de nouveau.

Marie était heureuse de retrouver l'apparence d'un frère. Il ne fallait pas grand'chose pour lui gagner le cœur: aussi le sien se mit-il à se rattraper du long silence auquel il avait été condamné.... Elle raconta sa première rencontre avec M. Des Aubiers, ses rares visites, la résurrection du musée, la maladie d'Armand, l'intimité naissant jour à jour....

Je m'explique maintenant les papillons, pensait Lusignan.

Toutefois, il se gardait bien d'interrompre; il écoutait avec toutes les apparences d'une sympathie véritable.... Quand sa sœur eut fini, et comme elle allait recommencer avec cet entrain charmant des âmes amoureuses, il lui prit les deux mains, et l'embrassant au front:

—Chère, douce et innocente créature! dit-il, avec une attendrissante commisération; quel dommage de dépenser de pareils trésors de tendresse pour quelqu'un qui les mérite si peu!

—Comment! que veux-tu dire?

—Je veux dire que les antécédents de M. Des Aubiers ne sont un mystère pour personne.... Il a mené, en Italie, une existence scandaleuse; il y vivait avec une femme mariée qu'il fait passer pour morte....

—Elle l'est, affirma Marie.

—Je sais qu'il le dit; mais rien ne le prouve; il y a, au contraire, de fortes présomptions pour croire le contraire. Dans tous les cas, morte ou non, le mari existe; il s'est déjà battu avec le comte, et il a juré de tirer, tôt ou tard, une éclatante vengeance de son déshonneur.... Te vois-tu la femme d'un homme dont l'existence sera sans cesse menacée? Te vois-tu la mère d'un enfant, auquel tu t'es attachée déjà, et que le caprice du père légal peut te ravir d'un instant à l'autre?

Lusignan aurait pu continuer longtemps encore, sans que sa sœur l'interrompît.

Mademoiselle de Champignelles n'avait compris qu'une chose: c'est que, peut-être, la mère d'Armand n'était pas morte, qu'elle pourrait revenir un jour et lui enlever Adrien, et elle en était atterrée.

—Qui sait s'il n'est pas allé en Italie pour la revoir! pensait-elle.

Lusignan prenait à pour lui de faire un mensonge aussi adroit que perfide. La maîtresse de M. Des Aubiers avait bien disparu de ce monde; mais ce qui était vrai, c'est que le mari existait; ce qui était vrai, c'est qu'il n'avait pas cessé de poursuivre le comte de sa vengeance..... Déjà ce dernier avait échappé à plusieurs pièges adroitement tendus.... Ces particularités étaient assez connues dans l'Auxerrois, où, comme nous l'avons dit en commençant, on mettait souvent sur le tapis la personne du jeune solitaire.

—Ce qui m'étonne surtout, ma pauvre Marie, reprit Lusignan, c'est que ta fierté de jeune fille ne se révolte pas à la seule pensée de ne pas être la première dans l'affection de ton mari.

Mademoiselle de Champignelles poussa un long soupir.

—Il a fallu la facile bonté de mon père, poursuivit le fourbe, pour accueillir ici un homme à peu près taré, et qu'on ne reçoit plus nulle part....

—C'est lui qui refuse d'aller dans le monde, rectifia vaillamment Marie.

—C'est juste, chère aveuglée; n'ayant que cette excuse à faire valoir, il ne s'en prive pas.... il pourrait ajouter que, sans cesse menacé d'une implacable vengeance, la prudence lui prescrit de vivre dans l'ombre.... Ce n'est pas l'embarras: tu jouirais là d'une existence bien heureuse, bien gaie, bien sereine!

—Elle vit encore! ne cessait de se répéter Marie.

—Douces et crédules colombes que vous êtes, continua Champignelles, après avoir laissé à la blessure le temps de se gangréner, vous ne voyez pas plus loin que votre cœur; c'est à qui abusera de votre faiblesse; on vous trompe à plaisir.... mais heureusement que me voilà! Ne suis-je pas ton frère, ton ami, ton protecteur naturel? Parbleu! M. Des Aubiers t'a juré un amour éternel, comme il l'avait juré à la mère de son fils; comme je l'ai moi-même successivement juré à une vingtaine de femmes, sans avoir jamais le parti pris d'en tromper aucune...... L'amour que l'on ressent est toujours éternel...... mais qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve qu'il a un bandeau sur les yeux, comme il est facile de s'en convaincre en regardant les tableaux de Boucher et de Mignard.

—Comment peux-tu traiter avec tant de légèreté une question si grave!

—Très grave, en effet, reprit Lusignan; une question vitale, d'où dépend l'éternité des larmes ou celle du sourire, et voilà pourquoi je ne veux pas que ton inexpérience la résolve.... Ah! quel sort plus brillant j'avais rêvé pour toi! mais, quand je t'en ai parlé, tu m'as repoussé bien loin....

—Ce monsieur de Douhault que tu nous a ramené.... Tu reprochais tout à l'heure à ma fierté de s'accommoder d'un second amour; mais, n'est-il pas veuf, lui aussi?

—Quelle différence! Le marquis s'était marié sans enthousiasme, tièdement, par raison.... il a regretté sa femme, mais il n'a jamais songé à aller la chercher dans le royaume des ombres, comme le mari d'Eurydice.... Il garde un souvenir, mais il ne souffre pas d'une blessure.... tandis que, chez le comte, ce fut un délire, une passion sans frein, que le premier souffle, venu d'Italie, pourra rallumer demain.

(*A continuer.*)

INSTITUTIONS.

Institution d'Aquin.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'instruire, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Cours de Gymnastique à l'usage des demoiselles.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 282, rue Bayou, près Claiborne. 18oct—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre. 22août—6m

Leçons de Chant et de Solfège.

MR. HENRI DUBOS offre ses services aux familles et aux pensionnats pour des leçons de chant et de solfège. S'adresser ou écrire par la poste à H. Dubos, 12 rue St-Bernard. 8 oct

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, 280 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant anglaise que française, ainsi que les arts d'agrément, y sont enseignées par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices Calisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre. P. O. grande box 1 of New Orleans.

N. B. Cette institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

25août—6m D.M.J.

MEDICAMENTS.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

Traitez la machine humaine avec douceur. Le passage de trente pieds de long par lequel le système se débarrasse de la plus grande partie d'une certaine matière est doublé d'une membrane aussi délicate que la soie et aussi sensible qu'un réseau de nerfs peut la rendre. On ne guérit ni la constipation, ni les coliques, ni la diarrhée, ni la dyssenterie, ni aucune autre maladie d'entrailles en l'agitant par un violent purgatif. Le meilleur remède est le baume laxatif, le délicieux tonique connu sous le nom de

SELTZ de TARRANT,

qui cicatrise, calme, fortifie les intestins irrités et chasse les humeurs qui provoquent les affections abdominales.

On le trouve chez tous les pharmaciens.

27octobre—au 24 nov—v et c—

Cure radicale des hernies.

DR. A. FOLLRAE (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, où il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, du compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernie et qui n'ont pu obtenir de soulagement de venir le visiter à son office et résidence,

66, rue Royale, entre Bienville et Conti.

Consultation de 11 à 4 heures

16sout—1an

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion, aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,
Au No 93 de la rue Baronne.

Se charge de la pose des bandages. 24déc—1an

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME

EST LE

Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorce et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frissons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres en renom aient aussi généralement recommandé, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous le nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,

Seul Agent au Sud,
No 29 rue Tchoupitoulas.

14 sept—1an—Mere, V, D

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Égypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang, faiblesse, avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Élaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digèrera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre, celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus son ent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 27 sept

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

1l sout—1an LEEDS & CO

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades,

Nlle-Orléans.

108. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, (trains), Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de châssis. 4janv—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG............Directeur,

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grates et toute espèce de fonte. 21anv—1 an. Mm.

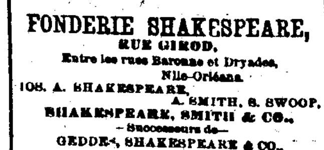

CASSIDY & MILLER

No 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléan

VOILIERS et agents de la Manufacture Floorcloth de Duck en coton;

Marchands, en gros et en détail de duck Woodbury, Druid et Ontario, de toute poids et de toutes largeurs, de 2 à 9 pieds.

[illegible]

Ils appellent l'attention des contracteurs des compagnies des chemins de fer, &c., sur leurs prix facilités pour la fourniture de tentes, [illegible]

Bureau de salaires et de stores, [illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne feront partir comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 16 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 30 nov.
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 14 déc.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prendront pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agents,
nov—12t Gallier Court. Lettre H. N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA......2,400 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA......2,000 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA.........2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA 2,500 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA.......2,500 ton., en voie de const.
Le GEORGIA........2,500 ton., en voie de const.

De Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,

Partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer

MINNESOTA,

Partira MERCREDI, 27 novembre, faisant escale à Bordeaux, pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Les soins de médecin et les médicaments ne coûtent rien.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent aménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No. 9, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 65, Great Clyde Street, Glascow.

6 oct

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans
	"Vandalia"		
Oct. 19	Oct. 22	Oct. 24/26	Nov. 27
	"Saxonia"		
Nov. 30	Déc. 3	Déc. 6/7	Janv. 8
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7/8	Mars 12

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton ou à Hambourg:

Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Fecke et Wilkens, à Galveston, et W. Ernest Cocilin, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents Généraux,
180, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 3 sept—3m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME, via la HAVANE et SOUTHAMPTON.

Le steamer allemand

STRASSBURG, Capitaine J. Barre,

amarré au poteau 41, 4ème District, partira le SAMEDI, 23 novembre à sept heures du matin.

Pour passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO.,
AGENTS,
Au No 42 de la rue de l'Union.

Il ne sera pas reçu de paquets après jeudi, 21 novembre. 21 nov—2t

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Str. Hannover...	15 septembre,	20 octobre.
Strassburg (neuf)	15 octobre,	23 novembre.
Frankfurt...	20 novembre,	21 décembre.
Koeln...	11 décembre,	23 janvier 1873.
Frankfurt...	22 janvier 1873,	1 mars.
Strassburg...	19 février	29 mars.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.................... $120 en or.
Entrepont................... 40 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres.................... $150 en or.
Entrepont................... 45 "

De la Nouvelle Orléans à la Havane:

Chambres.................. $50 en monnaie courante.
Entrepont.................. 20

Des billets de passage des places intérieures, en Allemagne, et de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrées par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
3 août—an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN.............. Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE.......... Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES........ Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI.......... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS... Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. S. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer

MISSISSIPPI,

Crowell, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 23 Novembre, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements

Chambres.................. $50 00.
Entrepont................. 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 100

Le steamer Gen. Meade suivra et partira Samedi 30 novembre, à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

NEW ORLEANS,

Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 23 Novembre, à 8 heures A. M.

Passage.................. $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, VENDREDI, le 22 novembre, à 5 heures du soir.

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

YAZOO,

Capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à

WM. CREEVY, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer JUNIATA capt Catherine suivra et partira à son jour régulier.

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. [illegible]

A vendre par

7juillet—1an J. G. LINGHAM, agen. Au No 18 de la rue Union

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de [illegible] et de la Nouvelle-Orléans [illegible] de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

[illegible]

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à [illegible] heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sans régulier à moins de mauvais temps ou de brume.

COHEN M. SORIA.

Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine,

[illegible]

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY, 122 Commune.

7 sept—3m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère de Bayou Sara, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot

C. H. DURFEE,

de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Tunica, J. E. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

11 septembre

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. B. Greathouse, commis J. P. Mahrey.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

1mai—3m H. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot régulier des OPELOUSAS.

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PEERLESS, Capitaine H. H. Bread, Commis J. B. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER, Agents, No 18 de la rue Gravier.

Agents G. CARRIER, Washington, 11 nov J. DUBOURDIEU, Port Barré

Paquebot régulier de la Côte, de Baton-Rouge et chemin de fer de Grosse Tête.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Bâton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Bâton-Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur,

LESSIE TAYLOR,

en remplacement du "Bart Able"), capitaine V. B. Harrison, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOTT & ADAMS, Agents,
8nov—1m. No 11 Commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company,

2 voyages par semaine.

HENRY TETE,

Jas. Dallerea, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No 24 20 oct—3m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS

Capitaine J. F. Aubois,
Commis P. A. Chariot,

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce steam recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing et Houma. Terrebonne et vis l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera aux passagers avis préalable de ses atterrages de fret. 16 juil 3m

Bateau de la Côte,—au-dessous de la ville,—deux fois par semaine. Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Balize, et toutes les habitations et tous les atterrages. Le magnifique bateau à vapeur EMPIRE, neuf et solidement construit, capitaine A. Janfroy, part de la Nlle Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin, et part des Forts, pour la Nlle Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. FERNANDEZ & CO., au No 124 de la rue de la Vieille Levée. 16 nov—1m

Pour Amsterdam.

Le brick américain de première classe R. B. GOVE, capt. Harkness, ayant la majeure partie de son chargement engagée partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON,
1er nov— 9, rue Carondelet

POUR GENES.—La barque américaine "BRIDGEPORT", de première classe, capitaine Morgan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON,
27oct— 9, rue Carondelet.

CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street,

NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO, pour les expéditions directes, de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,
6 juin—1an—Mar18 136 rue Gravier.

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,

Succursale, au No 563 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisines et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

4 oct—9 mois—v c.

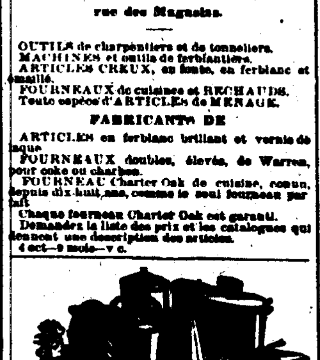

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St. Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1869, à la Foire de l'État de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT",

H. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

15 oct—1an.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60

Entre Bienville et Dauphine.

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, protêts et suit de la réduction de l'estimation, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables. [illegible]

E. DECHAMPS,

No 20, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS, LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

15 sept—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS ET MOBILE.

Grand Trunk Route.

Chemin de fer partout, aucun transfert, pas d'omnibus et de bac.

CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

Sans changement jusqu'à St-Louis, Louisville et Lynchburg.

Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt au pied de la rue du Canal, à

7:00 A. M. et à 5:15 P. M.

et arrivant à

9:35 P. M. et 11:30 P. M.

A PARTIR de DIMANCHE, 6 octobre et jusqu'à nouvel ordre,

Le Train d'Agrément pour les villes de la Baie, partira du dépôt, rue du Canal,

Tous les SAMEDIS, à 3 1/2 heures P. M.

et reviendra à la Nlle-Orléans,

Tous les LUNDIS à 10 heures A. M.

Allant jusqu'à OCEAN SPRINGS et en revenant.

Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville peuvent y aller directement en prenant soit le train de 7:00 A. M. qui est celui de 5:15 P. M. qui ont des chars dortoirs à des relais allant au Nord, à l'Est et à l'Ouest.

Wagons-dortoirs jusqu'à Louisville.

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS compte le train de 5:15 P. M. qui ont des chars dortoirs, sans changement, jusqu'à destination.

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et à WASHINGTON prennent le train de 5:15 P. M. qui a des chars dortoirs.

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et tous les points des États du Golfe et de l'Atlantique prennent soit le train de 7:00 A. M. soit celui de 5:15 P. M.

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:

A Galveston—au Morgan Wharf. Agent. S. S. Jones.

A la Nlle-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des passagers.
1er oct

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 68 milles.

Convois de passagers tous les jours, de la Nlle Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2.00.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 1/2 du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliopé. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les charges inertes, les gros articles et les articles de grand poids.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, et au bord du ferry FRANCES.

G. W. R. BAYLEY,
1er mai Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des billets.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "Pension dépôt", rue des Champs Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.			Départs du Lac.		
[illegible]			[illegible]		

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et, du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY,
Nov—6m Surintendant-général.

[illegible]

Changement des heures d'arrivée et de départ.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

A dater du 27 octobre, les trains arriveront et partiront comme suit:

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès.........	5.30 A. M.	Exprès.........	11.20 P. M.
Malle..........	5.30 P. M.	Malle..........	10.30 P. M.
Accommodation	[illegible]	Accommodation	[illegible]

Le convoi de la malle et l'exprès font le service tous les jours, excepté le dimanche.

Cette voie offre les avantages suivants:

En prenant le train de 7:30 A. M., vous arrivez à Louisville, St. Louis, Chicago, Cincinnati, Pittsburg, Cleveland, Washington, New York, Boston et toutes les autres villes du Nord et de l'Est douze heures avant les convois des lignes qui font concurrence à celle-ci.

Il y a des chars Pul man de Canton à Humboldt.

En prenant le train de 5:30 P. M., vous arrivez à Louisville et tous les points auxquels on arrive par Louisville, six heures avant les convois de toutes les autres lignes, et à St. Louis, Cairo, Chicago et tous les points du Nord en moins de temps que les convois de toute autre ligne.

Les chars Pullman font partie de train, de la Nlle-Orléans à Humboldt, Memphis et Louisville et il n'y a pas de changements.

STARK JONES, Agent pour les billets, à Galveston—

A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.

C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.

S. E. CAREY, Agent-général pour le fret.

E. D. FROST, Surintendant-général.

29 nov

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 60 milles à $5, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des commutations.

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Magasins et Natchez.

[illegible] CHS. A. WHITNEY & CO. Ag

Compagnie d'Assurance Mutuelle
Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non acquises l'année précédente:

[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le premier lundi de juillet prochain. [illegible]

—Directeurs—

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Tonti et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de la BIERE et du bon ALE, [illegible]

BANQUES—ASSURANCES.

Société de Crédit Foncier de la NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 65 de la rue Vieille Levée.

PREMIER BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Société de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations dans les neuf derniers mois—du 10 janvier au 30 septembre, 1872—expiration de la première année fiscale.

—Dt.—

Montant dû par les souscripteurs—une partie à payer le 10 octobre, et le reste en paiements mensuels de 10 pour cent....	88,[illegible] 00	
En caisse, matériaux, sitance sur des bâtisses inachevées....	31,[illegible]	
Billets à recevoir....	[illegible]	
Bâtisses et terrains....	4,377 60	
Dépenses....	3,[illegible] 04	
Installations et meubles....	1,[illegible] 00	
Escompte....	[illegible]	
	[illegible]	[illegible]

—Ct.—

Montant souscrit le 30 septembre, 1872....		135,[illegible] 00
Intérêt non échu....		[illegible]
Profits et pertes....		[illegible]
Montant déposé....		[illegible]
	[illegible]	[illegible]

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la société.

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 octobre, A. D., 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

10 oct—1m mat et ven.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 113 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Taux.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues..............		$207,[illegible]
Pertes par incendie sur mer et rivières payées...........	$84,[illegible] 00	
Réassurances, réfactions (rebats), Dépenses, etc........	40,[illegible]	
		124,[illegible]
		$[illegible]
Total de l'Actif................		$[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, 6 pour cent.

Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden, Th. Listenchal, B. Stieg,
E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Ricke, S. L. Nastte,
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlmann,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
E. Weisenbach, H. R. Gogreve, F. Rader,
J. R. Wildermann. 10 oct—1an

Premier Bilan Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872.... $[illegible]

[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 11 octobre 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes, le premier payable à partir du 1er courant, et le second à partir du 5 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,

Pour servir pendant une année, à partir du 30 octobre 1872.

A. Baldwin, A. Turleau,
Emile Dupré, B. Huth,
J. Lapène, [illegible]
M. A. de Lizardi, Joseph [illegible]
G. P. Blancand, C. J. Leeds,
T. L. Airey, D. Bouligny,
O. Hopkins, A. Puissonn,
E. Ganucheau, H. Rees,
S. Henderson, O. Bercier,
F. Laborde, J. Brunner,
L. E. Gardner, W. H. Conger,
T. M. Simmons, W. A. Bell,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 30 juin 1872.... [illegible]

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

État de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 15 mars 1872.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 15 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élus le 10 février 1872:

[illegible]

ASSURANCES.

VINGT-TROISIÈME ÉTAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 16 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 16 mai 1872.

W. N. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-deux et un tiers pour cent sur les primes acquises ayant droit à la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, divisible pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi du mois d'août prochain, francs de timbre.

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy, John Phelps,
C. T. Buddecke, P. H. Foley,
A. G. Ober, A. Thomson,
E. H. Summers, B. Newgass,
P. N. Strong, Victor Meyer,
Joseph Bowling, J. J. Garrard,
S. B. Newman. 19 mai—1an

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP,

NOUVELLE-ORLEANS, 26 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:

Sur risques d'incendie..............		$[illegible]
Sur risques de mer..............		41,[illegible]
Sur risques de rivières..............		[illegible]

[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

[illegible]

Total de l'actif.................. $[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

HON. ANDERSON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, le 26ème jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines, E. J. Hart,
Henry Renshaw, Hugh Wilson,
B. Bisco, I. N. Marks,
Charles Macready, Richard Flower,
J. Weis, W. E. Seymour,
W. B. Taylor, C. Morris.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 16 janvier A. D. 1872.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel des certificats seront émis à dater du deuxième lundi de mars prochain—savoir: [illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

MECHANICS' & TRADERS'

No 14 de la Rue Carondelet,

Nlle-Orléans, Lne.

Capital.................. $500,000

TROISIÈME BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente le bilan suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1872:

Sur risques d'incendie.....	$[illegible] 73	
Sur risques de mer........	[illegible]	
Sur risques de rivières.....	[illegible]	
		$[illegible]
A déduire—Primes non expirées et remboursées de l'année....		[illegible]
Pertes payées dans l'année:		
Sur risques d'incendie....	$[illegible]	
Sur risques de mer.......	[illegible]	
Sur risques de rivières.....	[illegible]	
		$[illegible]
		$[illegible]
Réassurances et réduction (rebate).............	$ 17,[illegible]	
Taxes et dépenses générales, intérêt en moins, et fonds contingent..........	[illegible]	
		$ [illegible]
		$[illegible]
Réserves pour pertes non réglées.............		17,[illegible]
Bénéfice net.....		$[illegible]

ACTIF.

La Compagnie a l'actif suivant:

Billets pour actions................	$[illegible]
Effets à recevoir pour primes et prêts garantis..............	170,[illegible]
Scrip d'assurance...............	[illegible]
Primes en voie de recouvrement....	[illegible]
En caisse..............	[illegible]
Placé en actions de banques, d'assurances et autres actions, bons, etc., coût............	[illegible]
Total.........	$[illegible]

Le tableau ci dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire, le 10ème jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

CHAS. G. ANDRY, Notaire Public.

La Direction a déclaré les profits suivants:

Intérêt sur Capital payé, Dix pour cent.

Dividende sur Capital payé, Neuf pour cent.

Dividende sur Primes effectuées, Vingt-quatre pour cent.

Tous ces dividendes seront portés au crédit des billets d'actions. Les certificats seront émis à partir du 21 octobre prochain.

DIRECTEURS:

C. W. Allen, J. L. Haas,
A. J. Aiken, Jno. N. Harrison,
J. A. Braselman, T. H. Hunt,
W. T. Blakemore, Jas. G. Lamphier,
L. Bloom, J. A. Lane,
C. H. C. Brown, Robt. L. Moore,
Th. B. Bodley, John Myers,
John D. Cobb, Edward Nalle,
Geo. W. Church, R. H. Noble,
J. E. Campbell, Edward C. Payne,
Lucien J. Boize, G. W. Sentell,
Fred. Ernest, J. Pink Smith,
Bon. Gerson, W. B. Thompson,
C.A. Green, Fred. Wing,
Louis A. Wiltz, T. S. Waterman,
Lloyd R. Coleman.

Nlle-Orléans 23 septembre 1872.
20 oct—1m—Mar16

RAPPORT SUR L'ETAT

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat,

(Aujourd'hui Banque Mutuelle)

—A la—

NLLE-ORLEANS, ETAT DE LA LOUISIANE,

Le Samedi, 28 Septembre 1872,

A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes..................	$[illegible]
Excès de traites..................	4,[illegible]
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation..............	446,[illegible]
Autres actions, bonds et hypothèques	31,[illegible]
Dû par les agents de rachats et de réserve..............	129,[illegible]
Dû par d'autres Banques Nationales..	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers.	[illegible]
Maisons de banque..............	[illegible]
Autres propriétés foncières........	[illegible]
Meubles et installations..........	[illegible]
Primes sur bonds des Etats-Unis....	[illegible]
Echanges pour le Clearing House.........	[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales.............	[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels.............	4,[illegible]
Espèces..............	[illegible]
Billets legal tender..............	[illegible]
	$[illegible]

ACTIF.

Capital payé..............	$[illegible]
Surplus (ancien fond).... $14,000 00	
do augmenté le 28 sept. '72 [illegible]	[illegible]
Surplus, fond spécial..............	[illegible]
Profits et pertes..............	[illegible]
Circulation de banque nationale, non encore rachetée..............	[illegible]
Dividendes non payés....	[illegible]
Dividende trimestrielle de 2 1/2 pour cent déclaré le 28 sept. 1872, payable le 1er octobre 1872....	[illegible]
Dépôts individuels..............	[illegible]
Dû à des banques nationales..........	[illegible]
Dû à d'autres banques et banquiers....	[illegible]
	$[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, dûment autorisés par un vote affirmatif d'une majorité des actionnaires, ont résolu d'adopter le système mutuel dans la disposition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.

Les dividendes se feront tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre.

Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il aura porté dix pour cent du bénéfice net au fond de surplus, quand il le veut la loi. Le reste du bénéfice sera partagé au pro rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.

Ce système se recommande aux déposants aussi bien qu'aux dépositaires.

Pour les déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui donne de plus grands bénéfices aux actionnaires.

Le tableau publié ci-dessus indique l'état de la banque après qu'elle eut passé au dividende 2 1/2 pour cent—bénéfice des trois derniers mois—laissé en prime sur ses bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de réserve avec un crédit de quarante-deux mille piastres.

SAM'L. H. KENNEDY, Président.
E. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

—DIRECTEURS—

SAM'L H. KENNEDY, S. FRIEDLANDER,
E. RIGNEY, CHAS. E. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR, G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT, W. T. BLAKEMORE,
2 oct—1m

Compagnie Teutonia d'Assurance

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de la première année fiscale expirée le 31 août 1872:

Sur risques d'incendie......		$[illegible]
Sur risques de mer.......		[illegible]
Sur risques de rivières.....		[illegible]
		$[illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé—à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et sept pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets dûs par actions et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.

JULIUS LOEFFLER,

42......RUE ROYALE......42

POSEUR et Marchands d'installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installations, de globes, etc.

Il se charge de réformer et redorer les installations et les installations de toute espèce.